

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

AMENDEMENT

N° AC153

présenté par

Mme Colboc, M. Zulesi, M. Cabaré, M. Perrot, Mme Krimi, M. Vignal, Mme Provendier,
M. Cormier-Bouligeon, M. Batut, M. Bouyx, M. Causse et Mme Hérin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.